



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
26 mai 2022  
Français  
Original : anglais

### **La situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale**

#### **Rapport du Secrétaire général**

#### **I. Introduction**

1. Le présent rapport fait suite à la déclaration de la Présidente du Conseil de sécurité en date du 10 août 2018 ([S/PRST/2018/17](#)), dans laquelle le Conseil a prié le Secrétaire général de le tenir informé, tous les six mois, des activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC). On y trouvera un compte rendu des principaux faits survenus en Afrique centrale sur le plan de la politique et de la sécurité depuis le dernier rapport, daté du 26 novembre 2021 ([S/2021/975](#)), ainsi que des informations actualisées sur la situation dans le bassin du lac Tchad, comme le Conseil l'a demandé dans sa résolution [2349 \(2017\)](#).

#### **II. Principaux faits nouveaux survenus dans la sous-région de l'Afrique centrale**

##### **A. Tendances et faits nouveaux sur les plans de la politique, de la paix et de la sécurité**

2. Durant la période considérée, plusieurs pays de la sous-région ont entamé les préparatifs des élections qui doivent avoir lieu en 2022 et 2023. À ce jour, le risque de violence électorale semble limité dans la plupart des pays. Si le transfert pacifique du pouvoir à Sao Tomé-et-Principe fait apparaître des possibilités de consolider les gains démocratiques lors des prochains cycles électoraux, dans d'autres pays, on observe un rétrécissement de l'espace politique. L'impact socioéconomique de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et de la guerre en Ukraine a nourri la frustration de la population. La plupart des pays ont récemment levé les restrictions liées à la COVID-19, mais ils restent en butte à une rechute compte tenu, notamment, de taux de vaccination généralement faibles.

3. La période considérée a été marquée par la poursuite de la transition politique au Tchad et la progression du dialogue politique en République centrafricaine. Au Tchad, le dialogue national inclusif, qui représente une étape clé de la feuille de route relative au processus de transition, devait initialement se tenir le 10 mai mais il a été reporté afin de permettre au prédialogue entre les autorités de transition et les groupes politico-militaires, qui se tient à Doha, de produire des résultats. En République



centrafricaine, le dialogue républicain, qui a eu lieu du 21 au 27 mars, a vu le retrait de certains membres de l'opposition. Il a toutefois offert un lieu de débat aux acteurs sociopolitiques et aux représentants locaux centrafricains, qui ont pu y traiter de questions relatives à la paix et à la sécurité, à la gouvernance politique, au renforcement de l'état de droit, de la démocratie et des institutions et au développement économique et social, ainsi qu'à la politique étrangère et à la coopération internationale.

4. La région a continué d'être soumise à des menaces multidimensionnelles pesant sur la sécurité des frontières. La violence intercommunautaire s'est accrue, notamment les conflits opposant agriculteurs et éleveurs et éleveurs et pêcheurs dans le bassin du lac Tchad. Dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun, les perspectives de dialogue ne se sont pas concrétisées et les violences ont persisté.

5. La Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) a poursuivi sa réforme institutionnelle et la mise en œuvre de ses priorités stratégiques pour la période 2021-2025, notamment sur le plan de la paix et de la sécurité. À Brazzaville, le 19 janvier, elle a tenu la vingtième session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement, au cours de laquelle d'importantes mesures ont été prises pour renforcer son architecture de paix et de sécurité, notamment par la mise en place d'un comité des sages et la création d'un réseau de médiatrices en Afrique centrale. Les responsables de la Communauté ont décidé de redoubler d'efforts pour tenter d'apporter une réponse à l'aspect multidimensionnel de l'évolution des conditions de sécurité dans la sous-région.

### **Tendances et faits nouveaux sur le plan politique**

6. En Angola, les préparatifs politiques menés en amont des élections générales prévues pour août 2022 se sont poursuivis. Du 9 au 11 décembre, le parti au pouvoir, le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola, a tenu son congrès à l'issue duquel le Président de l'Angola, João Manuel Gonçalves Lourenço, a été réélu à sa présidence. Lors de ses élections primaires organisées du 2 au 4 décembre, le parti d'opposition Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola a réélu Adalberto Costa Júnior à sa tête, à la suite d'une décision de la Cour constitutionnelle d'annuler les primaires tenues en marge du congrès en 2019. La préparation des élections, en particulier l'inscription sur les listes électorales, a également été lancée. L'opposition a continué de faire part de sa préoccupation face à l'inégalité d'accès aux médias d'État. Cette période préélectorale a été marquée par les effets de cinq années consécutives de récession économique, qui ont notamment conduit à la montée du chômage et à l'accroissement de la pauvreté. Tout le pays a été le théâtre de manifestations organisées sporadiquement, qui se sont déroulées de manière pacifique pour la plupart d'entre elles.

7. Le Burundi a continué d'avancer dans la bonne direction en améliorant ses relations avec les pays voisins et la communauté internationale. Le 10 janvier, le Président du Rwanda, Paul Kagame, a reçu un message du Président du Burundi, Evariste Ndayishimiye, qui lui a été remis par le Ministre burundais chargé des affaires de la Communauté de l'Afrique de l'Est, de la jeunesse, des sports et de la culture. Le 15 mars, l'échange s'est fait dans l'autre sens, le Président Ndayishimiye ayant reçu un message de son homologue rwandais, remis par le Ministre rwandais de la défense. Le 10 mai, lors d'une conférence de presse, M. Ndayishimiye a déclaré qu'il n'y aurait plus aucun différend avec le Rwanda lorsque les auteurs présumés de la tentative du coup d'État de 2015, qui étaient toujours dans ce pays, seraient remis aux mains des autorités burundaises. Parallèlement, à l'issue d'un dialogue politique de plusieurs mois entre le Burundi et l'Union européenne, le 8 février 2022, le Conseil de l'Union européenne a décidé de mettre fin aux restrictions financières et

budgétaires qu'il avait imposées jusqu'ici au Gouvernement burundais, reconnaissant les progrès accomplis depuis mai 2020 dans le pays. Le 30 mars 2022, les autorités burundaises ont levé l'interdiction qui frappait la British Broadcasting Corporation, trois années après le retrait de son autorisation de diffusion.

8. Au Cameroun, une réduction de l'espace politique et une montée de la violence politique ont été observées dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, où des groupes armés séparatistes ont revendiqué des attaques dans lesquelles ont été tués plusieurs responsables des services de l'État et hommes politiques locaux en vue, parmi lesquels Timothée Aboloa, fonctionnaire de division, Ebeku William, dirigeant local du parti au pouvoir, Nanji Kenneth, maire d'Ekondo Titi (région du Sud-Ouest) et Theodore Kiga, directeur des services pénitentiaires de la région du Nord-Ouest. Le 1<sup>er</sup> décembre, le chef du parti d'opposition Mouvement pour la renaissance du Cameroun, Maurice Kamto, a été retenu dans sa chambre d'hôtel à Douala puis raccompagné à Yaoundé. Selon des médias locaux, M. Kamto devait participer à une séance de dédicace d'un ouvrage. De la même façon, le 16 février, un atelier organisé à l'intention de partis politiques par la Friedrich-Ebert-Stiftung a été interdit, prétendument pour des raisons de sécurité publique. Le 24 février, le Mouvement pour la renaissance du Cameroun a exigé la libération de 101 activistes détenus depuis le mois de septembre 2020 pour avoir participé à des manifestations interdites. Le 30 avril 2022, la sénatrice Regina Mundi, membre du parti au pouvoir, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais, a été enlevée par le groupe dit « Ambazonia defence forces ».

9. Au Tchad, à la fin de 2021, le comité chargé du dialogue national inclusif a tenu des prédialogues avec des parties prenantes civiles dans les 23 provinces du pays, ainsi que 12 consultations à l'étranger, rencontrant plus de 7 000 personnes en vue de façonner le contenu et la forme du dialogue national. Les principaux problèmes soulevés ont été liés à la gouvernance nationale et locale, à la décentralisation, à l'organisation des élections, à la dépolitisation de l'administration publique, à la circulation illégale des armes, à l'impunité, à la limitation de l'état de droit et de l'accès à la justice, aux langues nationales, à l'emploi et à la formation des jeunes, et à la protection des droits des femmes et des groupes vulnérables. Le 30 décembre, le Conseil national de transition a promulgué deux lois accordant l'amnistie à 44 membres de groupes armés condamnés pour atteinte à l'« intégrité de l'État » et délit d'opinion, et à 257 autres personnes condamnées pour actes de terrorisme et recrutement de mineurs pour le compte de groupes armés. L'autorisation par les autorités de transition d'un rassemblement massif organisé par le parti d'opposition Les Transformateurs, le 8 janvier, a dénoté une certaine ouverture de l'espace politique, bien que des manifestations aient été interdites durant la période considérée et que d'autres aient donné lieu à des violences. Le 10 janvier, le comité organisateur a entamé des consultations avec des dignitaires religieux, des organisations de la société civile et des partis politiques pour les informer des résultats obtenus dans le cadre des prédialogues. Le 20 avril, il a présenté les rapports de ses cinq sous-comités au Premier Ministre.

10. Le 13 mars 2022, un prédialogue a débuté à Doha, auquel ont participé au moins 52 groupes politico-militaires tchadiens. Ces négociations se sont prolongées mais quelques mesures de confiance ont été mises œuvre. Le 2 mai, les autorités tchadiennes de transition ont annoncé qu'à la demande du Qatar, qui joue le rôle de médiateur dans leur prédialogue avec l'opposition armée, le dialogue national inclusif, qu'il était prévu de lancer le 10 mai, serait de nouveau reporté afin de donner le temps au prédialogue de s'achever. Divers groupes de femmes ont dénoncé l'absence des femmes à la table des négociations, demandant à ce qu'elles participent aux débats avec l'opposition armée.

11. Au Congo, la préparation des élections législatives et locales prévues pour juillet 2022 s'est poursuivie. Le Gouvernement a organisé des consultations politiques à Owando, dans la région de la Cuvette, du 3 au 5 mars. Le chef de l'opposition parlementaire y a participé mais trois principaux dirigeants de l'opposition les ont boycottées au motif que les recommandations issues des précédentes consultations n'avaient pas été appliquées, demandant l'ouverture d'un dialogue associant toutes les parties. Des recommandations tendant, entre autres, à la révision des listes électorales avant la tenue des prochaines élections, au renforcement de la commission électorale et à la réduction des frais d'enregistrement des candidats ont été publiées dans un communiqué final.

12. La Guinée équatoriale prépare les élections municipales et législatives, qui doivent avoir lieu en principe en novembre 2022. En novembre 2021, avant la tenue par le parti dirigeant de son congrès, une forte répression s'est abattue sur des migrants suspectés d'être sans papiers, en particulier ceux qui étaient d'ascendance africaine. Un grand nombre de ces migrants sans papiers auraient été détenus de manière prolongée et dans de mauvaises conditions, et plusieurs autres auraient été déportés. Le Gouvernement a accordé un délai de grâce de trois mois aux migrants sans papiers et à leurs employeurs pour qu'ils accomplissent éventuellement les formalités de régularisation. Ce délai a expiré en mars 2022, alors que de nombreux migrants sans papiers restaient dans une situation difficile en raison de la lenteur et de l'inefficacité des procédures administratives. Le Gouvernement a continué de s'efforcer de réglementer les activités des petits commerces appartenant à des migrants sans papiers ou employant certains d'entre eux. Le 6 avril, il a promulgué un décret présidentiel qui a donné le coup d'envoi du recensement électoral, la première étape requise pour la tenue des élections législatives et municipales en 2022.

13. Au Gabon, entre le 5 et le 9 mars, le Président Ali Bongo Ondimba a procédé à un remaniement ministériel et à plusieurs nominations au Gouvernement, au Parti démocratique gabonais au pouvoir et à la Haute Commission de la République nouvellement établie. Le Gouvernement est composé de 31 ministres, dont huit femmes. Le remaniement s'est traduit par un nouvel équilibre du pouvoir entre les membres du parti dirigeant de longue date et la jeune génération. Deux membres du parti d'opposition Les Démocrates ont été nommés au Gouvernement. La plupart des principaux chefs de l'opposition ont exprimé leur intention de faire acte de candidature à l'élection présidentielle et de se rallier au (à la) candidat(e) qui se qualifierait pour le second tour. Le 13 novembre 2021, Paulette Missambo a remporté l'élection primaire au sein de son parti Union nationale, devenant ainsi la première femme élue à la tête d'un grand parti politique au Gabon.

14. Il est prévu que des élections législatives, locales et régionales aient lieu à Sao Tomé-et-Principe le 25 septembre 2022. Le financement des élections et la création d'une commission électorale indépendante, demandée par tous les partis politiques, ont été parmi les défis à relever durant la préparation du scrutin. La loi sur les partis politiques a requis un quota de 30 % de sièges pourvus par des femmes. En parallèle, une loi sur la parité, qui était en cours d'examen, a fixé ce quota à 40 %. Le 19 mars, le Premier Ministre Jorge Bom Jesus a été réélu président du parti dirigeant, le Mouvement pour la libération de Sao Tomé-et-Principe.

### **Tendances et faits nouveaux sur le plan de la sécurité**

15. Dans la région, les conditions de sécurité ont continué d'être marquées par des menaces multidimensionnelles, dont les activités des groupes armés, le terrorisme et l'extrémisme violent, ainsi que des menaces contre la paix et la sécurité aux frontières, par exemple l'insécurité maritime, des conflits entre agriculteurs et éleveurs et des problèmes relevant de la sécurité climatique.

16. Au Cameroun, des heurts ont continué de se produire sans relâche dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, opposant les forces gouvernementales et des groupes armés non étatiques, de même que des attaques visant des civils, dont des enfants. Lesdits groupes ont également pris pour cible des membres du personnel de l'ONU et des biens appartenant à l'Organisation, ainsi que des travailleurs humanitaires et leur matériel. Le 8 janvier, à un point de contrôle situé près de Bamenda (région du Nord-Ouest), des groupes armés ont intercepté un camion loué par un organisme des Nations Unies pour acheminer de l'aide humanitaire. Le groupe dit « Ambazonia defence forces » a par la suite publié une vidéo montrant le camion, déclarant qu'il avait distribué l'aide alimentaire à la population locale. Il s'agit du cinquième cas au moins de véhicule transportant de l'aide qui est détourné par un groupe armé non étatique dans l'une des deux régions depuis octobre 2021. Le 26 février, une infirmière a été tuée et deux membres du personnel médical ont été blessés après que leur véhicule a essuyé des tirs à un point de contrôle tenu par un groupe armé non étatique dans le département du Mezam (région du Nord-Ouest). Le 2 mars, « Ambazonia defence forces » a perpétré une attaque à l'aide d'un engin explosif improvisé contre un convoi qui escortait le Gouverneur de la région du Sud-Ouest en déplacement à Ekondo Titi, tuant sept personnes.

17. Dans la région du Sud-Ouest, des groupes armés non étatiques ont mené deux attaques qui visaient à perturber le déroulement de la Coupe d'Afrique des nations. Le 12 janvier, ils ont échangé des tirs avec les forces étatiques à Buea. Au moins deux civils auraient été tués dans ces tirs croisés et jusqu'à cinq auraient été blessés. Le même jour, un engin explosif improvisé a été mis à feu à un point de contrôle à Buea, blessant trois membres des forces de sécurité. Le nombre des explosions visant les civils a augmenté à la fin de 2021 avant de baisser à nouveau au premier trimestre de 2022. Depuis novembre 2021, au moins la moitié de toutes les attaques perpétrées à l'aide d'engins explosifs dans la région du Sud-Ouest ont visé des civils.

18. L'Organisation des Nations Unies a reçu des informations selon lesquelles des habitations et des commerces auraient été incendiés le 8 décembre le long de l'axe Bamenda-Mbengwi (région du Nord-Ouest) par des forces étatiques qui auraient été la cible d'une attaque perpétrée à l'aide d'engins explosifs. Le Gouvernement a publié une déclaration pour démentir ces allégations.

#### *Boko Haram/bassin du lac Tchad*

19. Les conditions de sécurité dans le bassin du lac Tchad ont continué d'être préoccupantes en raison d'attaques répétées de groupes terroristes et de la position consolidée qu'y occupe « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique », devenu le principal acteur porteur de menaces. Selon des sources du secteur de la sécurité, à la fin de 2021, la région a connu une accalmie résultant de dissensions internes entre des éléments rattachés à Boko Haram et des groupes dissidents, du grand nombre de mesures prises par les autorités pour renforcer les positions militaires avancées et de l'augmentation du nombre de patrouilles. Selon des sources ouvertes, plus de 6 000 ex-affiliés, la plupart liés à Boko Haram, se sont présentés aux autorités du bassin du lac Tchad dans les derniers mois.

20. Entre le 1<sup>er</sup> décembre 2021 et le 15 mai 2022, l'ONU a signalé et confirmé 80 atteintes à la sécurité impliquant Boko Haram ayant provoqué la mort de 30 civils au Cameroun, et 63 autres atteintes ayant fait 98 victimes civiles au Tchad. La plupart des attaques, dont le nombre a culminé au premier trimestre de 2022, ont été commises dans les départements de Mayo-Sava et de Mayo-Tsanaga, dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

*Armée de résistance du Seigneur*

21. Selon l'organisation non gouvernementale Invisible Children, entre le 1<sup>er</sup> décembre et le 13 mai, cinq filles et un garçon, ainsi qu'une femme et ses trois enfants se sont enfuis des factions de l'Armée de résistance du Seigneur, les exécutions étant par ailleurs devenues de plus en plus courantes dans les factions opérant le long de la frontière séparant la République centrafricaine de la République démocratique du Congo.

*Sécurité maritime dans le golfe de Guinée*

22. Selon le Bureau maritime international de la Chambre de commerce internationale, 10 atteintes à la sécurité maritime auraient été recensées au total dans le golfe de Guinée entre janvier et mai, dont cinq auraient été commises dans l'espace maritime de la CEEAC, ce qui représente une baisse par rapport aux 16 atteintes répertoriées durant la même période en 2021. Le 12 avril, le Bureau maritime s'est félicité de l'absence d'informations signalant des enlèvements de membres d'équipage durant le premier trimestre de 2022, alors que 40 enlèvements avaient été commis durant la même période en 2021 ; il a attribué cette évolution positive aux efforts déployés par les autorités maritimes dans la région.

23. Lors de la session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEEAC, les dirigeants ont décidé d'organiser une conférence maritime en coordination avec la Commission du golfe de Guinée et d'actualiser la stratégie mise en œuvre par la Communauté pour assurer la sécurité du domaine maritime.

**Effets des changements climatiques et écologiques et des catastrophes naturelles sur la stabilité de l'Afrique centrale, y compris les relations entre agriculteurs et éleveurs**

24. Les heurts intercommunautaires ont atteint un pic durant la période considérée. Dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, au moins 44 personnes auraient été tuées et 110 autres blessées lors d'affrontements entre pêcheurs et éleveurs dans la commune de Logone-Birni, le 5 décembre, et à Kousséri, le 8 décembre. Des pénuries d'eau ont été à l'origine de ces conflits. Plus de 100 villages ont été incendiés, ce qui a conduit au déplacement de quelque 80 000 personnes, dont 43 500 réfugiés et demandeurs d'asile qui avaient trouvé refuge au Tchad au 30 avril, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). En outre, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), au 6 mai, 8 370 personnes qui avaient été déplacées dans la région de l'Extrême-Nord en raison de ces heurts étaient rentrées chez elles. Le 17 décembre, le Ministre camerounais de l'administration territoriale s'est rendu à Kousséri et au Tchad à la tête d'une délégation de ministres, de chefs militaires et de juristes, pour y rencontrer son homologue tchadien et remercier le pays de l'aide qui avait été apportée aux réfugiés camerounais. Le 2 février, le Ministre camerounais de la jeunesse et de l'éducation civique et le Ministre tchadien de la jeunesse, des sports et de la promotion de l'entrepreneuriat ont coprésidé un forum sur la paix et la cohésion sociale à Kousséri.

25. Le 10 février, une douzaine de personnes ont été tuées dans des conflits intercommunautaires entre agriculteurs et éleveurs à Sandana, dans la province tchadienne du Moyen-Chari. Le 12 février, une délégation ministérielle a transmis un message de paix à la population de Sandana, qui exigeait la destitution des autorités locales.

26. La forêt ombrophile du bassin du Congo, une source majeure de nourriture offrant un abri et des moyens de subsistance à quelque 80 millions de personnes, a été sous la menace croissante de la forte dépendance des pays de l'Afrique centrale aux

ressources naturelles et de l'augmentation de la population dans la sous-région. La déforestation, la dégradation des forêts, le braconnage et le trafic des espèces sauvages ont continué.

## B. Évolution de la situation humanitaire

27. La situation humanitaire dans la sous-région a été marquée par une vulnérabilité croissante et des déplacements de population, ainsi que par des attaques et des violences visant des travailleurs humanitaires et du personnel de santé, plus particulièrement dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun et en République centrafricaine, ce qui a conduit à une réduction de l'espace humanitaire. Les conflits, les inondations et les épidémies survenus dans diverses parties de l'Afrique centrale, aggravés par la pandémie, ont continué d'avoir de graves conséquences sur la situation humanitaire et un effet particulier sur les femmes, les enfants et les groupes marginalisés.

28. Au Burundi, 1,8 million de personnes auront besoin d'une aide humanitaire en 2022. Les besoins humanitaires ont dérivé principalement des effets permanents produits par les changements climatiques et par le retour des réfugiés dans un contexte marqué par l'absence de financement. Quelque 259 430 Burundais étaient réfugiés au 30 avril, pour la plupart en République-Unie de Tanzanie, au Rwanda, en Ouganda et en République démocratique du Congo. De janvier à mars, 4 970 réfugiés burundais ont quitté ces quatre pays pour rentrer chez eux, s'ajoutant aux 140 387 personnes déjà rentrées de la République-Unie de Tanzanie uniquement.

29. Au Cameroun, la situation humanitaire a continué d'être dominée par les effets d'une insécurité généralisée, d'épidémies et de catastrophes naturelles telles que sécheresse et inondations. Les crises dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ont entraîné le déplacement interne de près d'un million de personnes. Selon le HCR, au 30 avril, le Cameroun accueillait plus de 478 066 réfugiés et 8 386 demandeurs d'asile, dont 345 587 réfugiés de la République centrafricaine et 129 266 du Nigéria. En 2022, on estime que 3,9 millions de personnes, dont 95 % dans les zones rurales, auront besoin d'une aide humanitaire. Le plan de réponse humanitaire pour 2022 a prévu 376 millions de dollars pour venir en aide à 2,6 millions de personnes. La mobilisation des ressources est restée un problème crucial, le plan de réponse humanitaire du Cameroun pour 2021 ayant été financé seulement à 42 % et le HCR n'ayant reçu que 5 % des ressources qu'il avait demandées pour cette même année. En dépit de ces difficultés, la communauté humanitaire est parvenue à aider 1,9 million de personnes en 2021.

30. L'insécurité persistante dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun a entraîné de nouvelles exactions contre les civils et des déplacements forcés, et a entravé l'accès à l'aide humanitaire et aux services sociaux de base. Au 30 avril, plus de 579 135 personnes avaient été déplacées dans les régions littorales et dans celles du Nord-Ouest et du Sud-Ouest et exposées à de sérieux risques en matière de protection, et 75 085 Camerounais avaient trouvé refuge au Nigéria. Au 31 mars, on comptait environ 383 596 personnes rentrées chez elles dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

31. Les violences et les attaques visant le personnel et les établissements humanitaires, sanitaires et éducatifs dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun se sont poursuivies. Les agents des services d'assistance ont rempli leurs fonctions en courant le risque d'être arrêtés et mis en détention par les forces de sécurité de l'État. Ainsi, deux membres du personnel d'une organisation non gouvernementale médicale étaient détenus depuis le 27 décembre en vertu d'un dispositif juridique de lutte antiterroriste qui, le 5 avril, a contraint ladite organisation

à suspendre ses opérations dans la région ; ils ont été provisoirement remis en liberté le 19 mai.

32. Le Tchad a continué de faire face à la détérioration de la situation humanitaire causée par un afflux de réfugiés et l'augmentation du nombre de personnes déplacées ou rapatriées. L'instabilité qui a sévi ailleurs dans la région a aggravé la crise humanitaire dans le pays, qui s'est trouvé aux prises avec l'insécurité alimentaire et la malnutrition, des urgences sanitaires et les effets des changements climatiques, notamment des inondations. Au 21 avril, plus de 6,1 millions de personnes avaient besoin d'aide, dont deux millions qui subissaient une grave insécurité alimentaire et 1,5 million qui étaient déplacées, 574 525 parmi elles étant des réfugiés provenant pour la plupart du Soudan et de la République centrafricaine, ainsi que du Cameroun et du Nigéria. Selon le HCR, on dénombrait 381 290 déplacés et quelque 101 550 rapatriés au 30 avril. Le plan de réponse humanitaire pour le Tchad en 2021, prévu pour couvrir des besoins estimés à 617,5 millions de dollars, a été financé à 35 %. Le plan pour 2022, qui prévoit de toucher 3,9 millions de personnes avec un budget de 510,9 millions de dollars, était financé à 14 % à la mi-mai.

33. Au 30 avril, le Congo accueillait plus de 54 588 réfugiés et demandeurs d'asile et l'Angola plus de 56 625 personnes appartenant à l'une ou l'autre de ces catégories.

#### **Boko Haram/bassin du lac Tchad**

34. La crise qui a sévi dans le bassin du lac Tchad a conduit cumulativement au déplacement interne de plus de 357 630 Camerounais et de 406 570 Tchadiens. À la fin d'avril, elle avait également contraint quelque 129 985 Nigériens à chercher refuge au Cameroun. La population a continué de souffrir d'épidémies, notamment de choléra et de rougeole, et de voir ses biens détruits par de fortes inondations. Les femmes, en leur qualité de pourvoyeuses de premiers secours et de soins, ont été touchées pour une part disproportionnée par ces catastrophes.

35. Dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, les activités de factions affiliées à Boko Haram et de groupes dissidents, auxquelles sont venus s'ajouter la vulnérabilité chronique, les heurts intercommunautaires et l'effet croissant des changements climatiques, ont continué d'entraîner des déplacements de population. Au 30 avril, quelque 129 985 réfugiés nigériens, 135 260 rapatriés et 357 630 déplacés, faisaient face à des risques importants en matière de sécurité, qui ont touché en particulier les femmes et les filles. La région a subi des épisodes de sécheresse en 2021, ce qui a gravement compromis le rendement des cultures et entraîné des pénuries alimentaires. On estime que plus de 900 000 personnes connaîtront l'insécurité alimentaire durant la période de soudure, de juin à août 2022 ; elles étaient 820 000 à la même période en 2021. Le 26 février, cinq membres d'une organisation non gouvernementale médicale ont été enlevés à Fotokol (région de l'Extrême-Nord) puis relâchés le 31 mars.

36. On estime que 19 995 réfugiés nigériens et 23 900 rapatriés tchadiens du Niger et du Nigéria étaient enregistrés au 30 avril dans les provinces tchadiennes touchées par les factions affiliées à Boko Haram et les groupes dissidents. En outre, 381 290 personnes ont été déplacées en raison de l'insécurité et des inondations, un chiffre qui a plus que doublé durant l'année écoulée. Les préoccupations en matière de protection ont persisté, les femmes et les filles étant exposées à un risque plus élevé de violence sexuelle et fondée sur le genre tout en n'ayant qu'un accès limité aux soins de santé. L'insécurité, les inondations et les restrictions liées à la COVID-19 ont continué d'entraver l'accès aux moyens de subsistance, entraînant une aggravation de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité de la population locale.

### C. Évolution de la situation relative aux droits humains

37. Au Burundi, une partie des partenaires de développement a reconnu les progrès accomplis depuis les élections générales de 2020, dont les avancées en matière de droits civils et politiques et un certain élargissement de l'espace démocratique. Toutefois, en écho aux préoccupations exprimées par le Conseil des droits de l'homme par l'intermédiaire de la Commission d'enquête sur le Burundi, il a été dit que la situation ne cessait d'exiger des changements plus durables. Les cas de disparitions forcées confirmés par le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires ont constitué un sérieux motif de préoccupation, le Groupe ayant demandé en vain au Gouvernement de lui fournir des renseignements sur certains d'entre eux.

38. Au Cameroun, des attaques commises par des groupes armés et des conflits interethniques survenus dans les régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord ont entraîné de graves violations des droits humains et des exactions envers les civils, dont des enfants, ont grandement accru la pauvreté et les autres vulnérabilités, tout en continuant à susciter des déplacements à grande échelle. Dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, des centaines de milliers de civils ont continué de vivre dans la crainte permanente d'attaques ou d'opérations anti-insurrectionnelles, ou encore de représailles par l'une ou l'autre des parties, dont ils auraient pu être l'objet en raison d'une aide supposément fournie à une partie adverse. Les 8 et 11 février, des membres de groupes armés séparatistes non étatiques ont incendié deux écoles dans les villes de Buea et de Mamfe (région du Sud-Ouest). Ces exactions ont été les plus récentes attaques d'une série qui a visé élèves, personnel enseignant et bâtiments et privé d'éducation plus de 700 000 jeunes dans les deux régions. Le nombre de cas de violence fondée sur le genre signalés dans ces régions est demeuré élevé. En parallèle, le 27 décembre, un tribunal militaire a condamné pour rébellion 50 membres du Mouvement pour la renaissance du Cameroun, un parti d'opposition, leur infligeant des peines allant d'une à sept années d'emprisonnement.

39. Les 24 et 25 janvier, à Abéché (province du Ouaddaï), la nomination d'un chef de canton a déclenché de violentes manifestations qui ont fait 14 morts et blessé 64 personnes. Des organisations de la société civile ont accusé les forces de sécurité d'avoir exercé une répression violente. De son côté, la Convention tchadienne pour la défense des droits de l'homme a exprimé son inquiétude face à la violente répression policière des manifestations pacifiques qui avaient eu lieu dans plusieurs quartiers de N'Djamena le 15 février. Ces manifestations avaient été organisées à la mémoire des victimes des violences intercommunautaires entre agriculteurs et éleveurs qui avaient éclaté à Sandana, dans la province du Moyen-Chari, le 10 février. du 27 au 29 avril, les autorités de transition, en partenariat avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) et la Commission nationale des droits de l'homme, ont organisé un forum national sur les droits humains, afin de dresser un état de la situation dans ce domaine préalablement à la tenue du dialogue national inclusif. Les 14 et 15 mai, des manifestations organisées par la plateforme d'opposition Wakit Tama ont dégénéré en violences. Le coordonnateur de la plateforme et quelques militants ont été arrêtés et auraient été transférés dans une prison du centre du Tchad.

40. Au Congo, le 21 février, l'Observatoire congolais des droits de l'homme a préconisé une révision du code pénal en vue d'interdire officiellement la torture et de faciliter la poursuite des forces de sécurité qui recourent à de telles pratiques. Il a noté que durant les quinze mois écoulés, il avait enregistré 80 cas de violation des droits humains et de torture par les forces de sécurité. Le 28 février, avec l'appui de la Commission nationale des droits humains, huit organisations nationales et internationales ont exhorté les autorités à ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.

41. En Guinée équatoriale, la procédure d'examen du code pénal visant à assurer sa conformité aux normes internationales a suivi son cours. Le pays a accepté toutes les recommandations concernant l'abolition de la peine capitale issues de l'examen périodique universel (EPU), à l'exception de celle tendant à une révision constitutionnelle en vue d'abroger la disposition autorisant l'application de cette peine. Le Gouvernement s'est engagé à présenter à titre volontaire un rapport à mi-parcours au titre de la procédure d'EPU en 2022, et la collecte d'informations auprès des divers ministères a débuté avec l'appui du HCDH.

42. Au Gabon, le 14 avril, le Conseil des ministres a approuvé un projet de loi relatif à la réorganisation de la Commission nationale des droits humains. Il a été prévu que soient définis dans ce projet de loi, qui sera soumis au Parlement pour adoption, les règles minimales qui présideront à la restructuration et au fonctionnement de la commission existante, l'objectif étant d'assurer la conformité aux Principes directeurs relatifs aux enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés (Principes de Paris).

43. À Sao Tomé-et-Principe, le Gouvernement s'est engagé à prendre les mesures requises pour créer une institution nationale pour la promotion et la protection des droits humains conformément aux Principes de Paris, et il a demandé l'aide du HCDH à cette fin.

#### **D. Évolution de la situation socioéconomique**

44. En 2021, les économies de la sous-région ont commencé à se relever de la récession due à la double crise économique et sanitaire, souvent au prix d'une augmentation du niveau de leur dette et d'une limitation de leur volant budgétaire. La croissance économique a largement bénéficié d'une hausse des exportations des produits de base, notamment dans les pays exportateurs de pétrole brut, et d'un accès accru au financement d'urgence. Le Fonds monétaire international (FMI) a continué de contribuer au relèvement économique tout en rappelant la nécessité de faire progresser les réformes économiques structurelles, de sorte à diversifier les économies pour les rendre moins lourdement dépendantes des produits primaires. La guerre en Ukraine a nui au pouvoir d'achat des populations, provoquant par exemple une hausse du prix du pain dans certains pays, en particulier au Congo, en République populaire démocratique du Congo et au Rwanda, pays qui importaient plus de 60 % de leur blé de la Fédération de Russie ou d'Ukraine. Quelques pays avaient déjà imposé des tarifs à l'exportation ou des restrictions commerciales en vue d'assurer leurs besoins alimentaires.

45. Durant la période considérée, le FMI a conclu un accord de prêt d'un montant de 456 millions de dollars avec le Congo et il a versé 116 millions de dollars au Cameroun. Il a également approuvé un arrangement d'une durée de 36 mois et d'un montant de 570,75 millions de dollars, visant à satisfaire les besoins importants du Tchad en matière d'équilibre de la balance des paiements et de budget. La Banque mondiale a donné son aval pour financer à hauteur de 538 millions de dollars un projet régional de corridor de transport entre le Cameroun et le Tchad, et elle a confirmé l'éligibilité des deux pays à l'Allocation pour la prévention et la résilience. Elle a également consenti à octroyer un financement supplémentaire de 265 millions de dollars au Cameroun et un autre de 133 millions de dollars au Tchad, ces fonds étant destinés à appuyer les programmes visant à prévenir l'escalade des conflits et à améliorer la résilience.

### **III. Activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale**

#### **A. Bons offices, diplomatie préventive et médiation**

##### **Angola**

46. Les 7 et 8 avril, à Luanda, le Représentant spécial pour l'Afrique centrale s'est entretenu avec les autorités angolaises, dont le Président Lourenço qu'il a félicité pour la stabilité politique du pays et les réformes entreprises depuis son élection, tout en l'engageant vivement à œuvrer pour que les opérations électorales se déroulent pacifiquement. Il a salué l'action qu'il avait menée pour faire de l'Angola un acteur majeur de la paix et de la sécurité au niveau régional, notamment par sa contribution à l'achèvement de la réforme institutionnelle de la CEEAC et le rôle qu'il avait joué dans le processus de paix en République centrafricaine. Du 11 au 14 mai, le Président de l'Assemblée générale a séjourné en Angola, où il a rencontré le Président et a loué l'engagement de son pays en faveur du multilatéralisme et sa contribution aux travaux de l'Organisation des Nations Unies.

##### **Burundi**

47. Les 5 et 6 avril, le Représentant spécial s'est rendu à Bujumbura où il a rencontré le Président Ndayishimiye, qu'il a encouragé à poursuivre les réformes, à continuer d'œuvrer à la réconciliation nationale et à normaliser les relations du pays avec ses voisins, en particulier le Rwanda. Le Président s'est engagé à faire en sorte de renforcer la cohésion sociale et la bonne gouvernance.

##### **Cameroun**

48. Le Représentant spécial a poursuivi ses échanges avec les acteurs clés, au Cameroun et ailleurs, pour leur faire comprendre à quel point il importait que toutes les parties prenantes engagent un dialogue aux fins d'un règlement pacifique et durable de la crise qui sévissait dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Le 7 janvier, il a saisi l'occasion de la Coupe d'Afrique des nations pour rappeler aux parties la nécessité d'un cessez-le-feu.

49. Du 29 au 31 mars, le Représentant spécial et la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique se sont rendus à Yaoundé pour y rencontrer des membres de partis politiques, la communauté internationale et les membres du Gouvernement, auxquels ils ont réaffirmé la détermination de l'ONU à aider le Cameroun, notamment à régler de manière pacifique et par le dialogue la crise qui sévissait dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

##### **République centrafricaine**

50. En étroite collaboration avec la Représentante spéciale pour la République centrafricaine et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et de hauts fonctionnaires du Secrétariat, le Représentant spécial pour l'Afrique centrale a continué de mobiliser, à l'échelle régionale, un appui à l'application de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (2019), notamment par la mise en œuvre de la feuille de route conjointe adoptée lors de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs.

## Tchad

51. Le 13 mars, le Représentant spécial auprès de l'Union africaine et un représentant du BRENUAC ont participé à la session d'ouverture du prédialogue entre le Gouvernement et les groupes armés, organisé par le Gouvernement qatarien à Doha. Le Ministre qatarien des affaires étrangères, le Premier Ministre tchadien, le Président de la Commission de l'Union africaine et le Ministre libyen des affaires étrangères ont fait des exposés introductifs, dans lesquels ils ont mis en évidence le caractère historique de l'événement et ont pris l'engagement d'aider au règlement pacifique de l'instabilité profondément ancrée au Tchad.

52. Les 28 et 29 mars, le Représentant spécial et la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique se sont rendus à N'Djamena pour y rencontrer les autorités de transition et des représentants de partis politiques et de la communauté internationale. Ils ont réaffirmé que l'ONU s'engageait à appuyer le processus de transition au Tchad.

53. En collaboration avec l'Union africaine, l'ONU a maintenu les efforts déployés pour aider le Tchad à mobiliser les ressources nécessaires au financement de la feuille de route de transition. L'Organisation a continué d'être membre du Groupe des Partenaires pour l'appui international à la transition et de lui servir de secrétariat, conjointement avec l'Union africaine et l'Organisation internationale de la Francophonie. Le projet de plan d'action national visant à la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité a été élaboré dans le cadre d'une série d'ateliers interministériels qui ont eu lieu entre le 3 et le 10 mai. Ce plan offrira un cadre permettant de faire progresser la participation des femmes à la paix et à la sécurité, et au processus de transition.

54. Le 2 décembre, la Commission de consolidation de la paix a tenu sa première réunion sur la transition au Tchad, en présence du Premier Ministre. Les participants se sont accordés à dire que le pays jouait un rôle essentiel dans la région, et ils ont appelé à un retour rapide de l'ordre constitutionnel. Ils ont exprimé leur volonté d'accompagner les autorités de transition dans la mise en œuvre d'un processus inclusif, en soulignant le rôle que les femmes devaient y jouer. La Commission s'est engagée à guider le Tchad dans les activités menées au niveau national pour consolider la paix, à savoir le dialogue national inclusif, le désarmement, la démobilisation et la réintégration, le contrôle de constitutionnalité et les opérations électorales, et elle a demandé aux partenaires de redoubler d'efforts pour aider le pays à cet égard.

55. Les 10 et 11 mai, le Représentant spécial s'est rendu à N'Djamena où il a eu des entrevues avec le Président du Conseil militaire de transition et le Premier Ministre. Il a félicité les autorités nationales pour leur gestion de la transition et les a vivement engagées à mettre tout en œuvre pour faire en sorte que le prédialogue avec les acteurs politiques et militaires et le dialogue national inclusif qui lui ferait suite contribuent à briser l'engrenage de la violence politique.

## Congo

56. Le 3 février, à Brazzaville, en marge de la réunion annuelle des dirigeants des présences des Nations Unies en Afrique centrale, le Représentant spécial a rencontré des représentants de partis politiques, d'institutions étatiques, dont le Sénat et le Conseil national du dialogue, et de la société civile, et l'équipe de pays des Nations Unies, en amont des élections législatives et locales prévues pour 2022. Il a demandé au Gouvernement d'entamer un véritable dialogue avec l'opposition et d'ouvrir l'espace politique, et il a encouragé l'opposition à participer aux élections.

57. Du 13 au 15 avril, le Représentant spécial s'est rendu à nouveau à Brazzaville pour y rencontrer le Président Denis Sassou Nguesso. Il a noté que le climat politique

et les conditions de sécurité s'étaient améliorés dans le pays, en particulier avec la fin du conflit dans le département du Pool. Il a exhorté le Président à mener à bien le processus de désarmement, démobilisation et réintégration dans le département afin de prévenir une reprise des hostilités. Il s'est également félicité des récentes consultations préélectorales et il a encouragé le Président à faire davantage pour promouvoir un dialogue politique inclusif, notamment dans le cadre de plateformes constitutionnelles telles que le Conseil national du dialogue.

### **République démocratique du Congo**

58. Les 7 et 8 décembre à Kinshasa, le Gouvernement de la République populaire démocratique du Congo a accueilli une conférence régionale sur les femmes et la paix et la sécurité et la participation des femmes à la prévention, à la médiation et à la consolidation de la paix en Afrique centrale. Organisée en collaboration avec le BRENUAC, le Programme des Nations Unies pour le développement, la CEEAC et le Gouvernement canadien, cette conférence a permis le lancement officiel du processus visant à la création d'un réseau de médiatrices en Afrique centrale.

### **Guinée équatoriale**

59. Du 21 au 24 mars, le Représentant spécial s'est rendu à Malabo pour une visite aux autorités nationales. Il a rencontré le Premier Ministre équato-guinéen avec lequel il s'est entretenu des prochaines élections, qui doivent avoir lieu en 2022 et 2023, ainsi que des menaces qui pesaient sur la paix et la sécurité dans la sous-région, y compris l'insécurité maritime.

60. Du 7 au 10 mars, le BRENUAC a entrepris une mission en Guinée équatoriale aux fins d'une évaluation de la situation politique et socioéconomique avant les prochaines élections. La mission a rencontré des représentants du Gouvernement et de partis politiques et des partenaires internationaux. Le 7 mars, le Bureau a participé à une cérémonie de commémoration des explosions qui s'étaient produites à Bata.

### **Gabon**

61. Le 28 février, le Représentant spécial a rencontré le Président Ali Bongo Ondimba en vue d'examiner la situation sociopolitique du pays et l'admission du Gabon au statut de membre du Conseil de sécurité pour la période 2022-2024. Avant de rencontrer le Président, il avait rencontré le Ministre des affaires étrangères avec lequel il avait abordé la question des priorités que le Gabon entendait se fixer pour la durée de son mandat au Conseil et les difficultés rencontrées en matière d'intégration régionale.

62. Le 8 février, le Représentant spécial a rencontré le Président du parti d'opposition, Union nationale. Ils ont analysé la question de l'élection présidentielle de 2023, notamment les inquiétudes que nourrissait l'opposition à propos de l'organisme de gestion des élections et de l'égalité d'accès des partis politiques au financement public et aux médias.

63. Le coup d'envoi d'un projet régional transfrontière financé par le Fonds pour la consolidation de la paix, qui sera mis en œuvre au Gabon, au Cameroun et au Tchad, a été donné dans la province gabonaise du Woleu-Ntem en mars. Ce projet vise à créer un réseau de 1 800 jeunes œuvrant à la consolidation de la paix et à former la jeunesse de sorte qu'elle soit à même de détecter les signes précoces d'un conflit, de lutter contre la criminalité organisée et le trafic et de participer aux mécanismes de prévention, de médiation et de règlement.

### **Sao Tomé-et-Principe**

64. Du 4 au 6 mars, le Représentant spécial a effectué un déplacement à Sao Tomé-et-Principe. Lors de sa rencontre avec le Président Carlos Vila Nova, il a présenté ses félicitations au pays pour avoir progressé en matière de démocratie et pour son transfert pacifique du pouvoir. Il s'est également entretenu avec le Premier Ministre, des partis politiques, des groupes de femmes et le corps diplomatique en vue d'évaluer l'état de préparation du pays aux prochaines élections législatives, régionales et locales, soulignant qu'il était nécessaire d'organiser ces processus électoraux de manière pacifique et inclusive.

65. Le 5 mai, le BRENUAC et le Coordonnateur résident à Sao Tomé-et-Principe ont accueilli une table ronde gouvernementale à laquelle ont été associés le corps diplomatique accrédité à Libreville et la Commission de la CEEAC, réunion qui a été consacrée à la mobilisation de fonds en vue des prochaines élections. Les partenaires ayant exprimé leur soutien et leur volonté d'accompagner l'organisation des opérations électorales, ils ont décidé de créer un panier de fonds et un mécanisme conjoint de suivi et de coordination au service des élections.

## **B. Donner plus de moyens aux capacités sous-régionales en matière de prévention des conflits et de médiation**

### **Collaboration avec les organisations régionales, sous-régionales et intergouvernementales**

66. Le Représentant spécial a participé à la vingtième session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEEAC. Durant toute la période considérée, il a tenu des réunions régulières avec le Président de la Commission de la CEEAC pour s'entretenir de questions cruciales relatives à la paix et à la stabilité régionales et de la nécessité de renforcer davantage la capacité de diplomatie préventive de la Communauté, notamment par un appui concret aux programmes fournis par l'ONU et les autres partenaires, ainsi que du besoin qu'avait la Commission de continuer de travailler en synergie avec les partenaires régionaux et internationaux.

67. Les 1<sup>er</sup> et 2 février, le Président de la Commission de la CEEAC a participé, à Brazzaville, à la réunion des dirigeants des présences des Nations Unies en Afrique centrale. Il a recommandé l'organisation d'une réunion entre la Commission et les présences des Nations Unies tous les deux ans aux fins de la coordination des efforts, du partage des analyses et du développement de points d'entrée pour la prévention des conflits en Afrique centrale, ce qui a reçu l'approbation des participants.

68. Le 15 mars, des membres du BRENUAC ont rencontré le Commissaire aux affaires politiques de la CEEAC afin de passer en revue les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan de travail conjoint CEEAC-BRENUAC, adopté en 2021. L'entrevue a porté essentiellement sur les efforts communs visant à promouvoir les activités de prévention et la bonne gouvernance dans toute l'Afrique centrale.

69. Le 24 mars, le BRENUAC et la CEEAC ont tenu une réunion technique à Brazzaville, au cours de laquelle ils ont analysé ensemble les faits nouveaux et les tendances apparus dans la région sur le plan social et politique et relativement à la sécurité, au début de 2022. Sur la base de cette analyse, les deux entités ont mis en évidence les situations qui requéraient un suivi étroit et des activités conjointes d'alerte précoce.

### **Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale**

70. Du 28 au 31 mars, le bureau du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale a conduit une visite à Bujumbura, qui visait au recueil d'informations sur la création et la mise en service de commissions nationales destinées à la gestion des armes légères et de petit calibre, conformément à la Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composants pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage (Convention de Kinshasa).

71. Du 28 février au 7 mars, le BRENUAC a fait une visite préparatoire à Yaoundé, en amont de la cinquante-troisième réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, qui doit avoir lieu dans cette même ville au début de juin. Le Cameroun a exprimé son intention de célébrer le trentième anniversaire du Comité en organisant des activités pour sensibiliser aux travaux de celui-ci, évaluer l'impact de cette action sur l'architecture de paix et de sécurité dans la sous-région et recommander de nouveaux domaines prioritaires aux États membres du Comité.

### **Partenariats avec la société civile et appui aux réseaux de la société civile**

72. Le 3 février, le BRENUAC et la CEEAC ont rencontré de jeunes représentants de la société civile dans la sous-région, qui ont présenté leur plan pour la création d'une plateforme dédiée à la paix et à la sécurité, appelée à regrouper divers organisations et réseaux nationaux et sous-régionaux de jeunes.

73. Le BRENUAC a continué de promouvoir des initiatives visant à la participation politique des femmes, en collaboration avec les présences des Nations Unies en Angola, au Gabon et à Sao Tomé-et-Principe, nouant des partenariats avec des associations de femmes, des député(e)s et des ligues politiques de femmes en vue de sensibiliser davantage au rôle qui revenait à celles-ci dans la prise de décision, de former des candidates et de plaider en faveur d'une pleine application des lois relatives à la parité et aux quotas tout au long des cycles électoraux qui se déroulaient dans les pays susmentionnés.

## **C. Appui aux initiatives en faveur de la paix et de la sécurité menées à l'échelle des Nations Unies, de la région et de la sous-région**

### **Boko Haram**

74. Du 7 au 9 mars, le BRENUAC a participé à un atelier organisé par la Commission du bassin du lac Tchad à Abuja, qui visait à élaborer un plan d'action régional relatif à la stratégie de stabilisation, de relèvement et de résilience pour la période 2022-2024, mise en œuvre dans les zones du bassin du lac Tchad touchées par l'action de Boko Haram. L'atelier a réuni des acteurs de l'aide humanitaire, du développement et de la paix.

### **Sécurité climatique**

75. Le BRENUAC a poursuivi l'exécution de son projet de sécurité climatique en Afrique centrale, s'efforçant d'affiner son analyse de l'impact des changements climatiques sur la paix et la sécurité dans la sous-région en faisant fond sur l'étude préliminaire achevée en 2021. Entre le 29 novembre et le 3 décembre, une équipe composée de membres du personnel du BRENUAC et du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix (DPPA) et bénéficiant de l'appui du Bureau de la Coordinatrice résidente au Tchad a effectué une visite de travail à N'Djamena,

afin de mieux comprendre quels étaient les problèmes climatiques qui se posaient dans le pays. La mission a tenu des réunions avec l'équipe de pays des Nations Unies, les autorités nationales, des organisations de la société civile, des organismes sous-régionaux, la communauté diplomatique et les institutions financières internationales, entre autres. Ces échanges ont permis de mettre en lumière l'impact des changements climatiques sur la situation socioéconomique et sur la sécurité humaine, et d'appeler l'attention sur l'action qui était menée pour prendre en main la sécurité climatique, ainsi que sur les lacunes de cette action et les points d'entrée pour l'appui fourni par l'ONU à cet égard.

#### **Sécurité maritime dans le golfe de Guinée**

76. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a fourni son appui à la lutte contre la piraterie dans le Golfe de Guinée et contre les autres délits maritimes, s'employant en priorité à renforcer les capacités nationales et à améliorer la coopération judiciaire entre les États membres de la CEEAC. Son objectif était de permettre aux pays côtiers de la Communauté de poursuivre les actes de piraterie et autres actes délictueux commis en mer, conformément au Code de conduite relatif à la prévention et à la répression des actes de piraterie, des vols à main armée à l'encontre des navires et des activités maritimes illicites en Afrique de l'Ouest et du Centre (Code de conduite de Yaoundé), et d'accroître les mesures prises pour lutter contre la criminalité maritime et la coopération interétatique dans le golfe de Guinée.

#### **Transhumance et rapports entre agriculteurs et éleveurs**

77. En collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), le BRENUAC a lancé un projet interrégional concernant les relations entre agriculteurs et éleveurs en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. Ce projet vise, en collaboration avec la CEEAC et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, à donner plus de poids aux mesures prises en matière de gouvernance locale en plaçant les autorités locales au cœur de l'action. En juillet, il est prévu d'organiser un atelier consacré aux bonnes pratiques pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale.

### **D. Améliorer la cohérence et la coordination de l'action des Nations Unies dans la sous-région**

78. Les 1<sup>er</sup> et 2 février, à Brazzaville, le Représentant spécial a accueilli la réunion annuelle des dirigeants des présences des Nations Unies en Afrique centrale, au cours de laquelle ont été abordés les faits récents survenus en matière de paix et de sécurité dans la sous-région, les difficultés relatives à la gouvernance et à la sécurité à l'échelle régionale et les progrès accomplis en matière d'intégration régionale. Cette réunion a débouché sur la validation d'un cadre de prévention régional, qui s'appuie sur les dispositifs existants et présente les priorités en matière de prévention des conflits dans une perspective régionale tout en proposant une vision stratégique de l'engagement des Nations Unies en Afrique centrale, à l'appui des activités menées par la CEEAC. Elle a également visé à assurer une plus grande cohérence entre la coopération aux échelles nationale et régionale, ainsi qu'un impact maximal des efforts de prévention à tous les niveaux.

79. La réunion des dirigeants des présences des Nations Unies a été précédée d'une réunion entre le BRENUAC et les composantes Affaires politiques des missions de maintien de la paix et des missions politiques spéciales et les conseillers(ères) Paix et développement des bureaux des coordonnateurs(trices) résident(e)s, qui a eu lieu à Brazzaville les 27 et 28 janvier. Les participants ont partagé leur analyse des faits

nouveaux survenus sur le plan de la paix et de la sécurité, se sont penchés sur l'action de consolidation de la paix et ont élaboré le cadre de prévention régional susmentionné. Ils ont élaboré des recommandations relatives aux moyens d'améliorer la coopération, notamment par l'analyse systématique et conjointe et par le partage d'informations, par une collaboration renforcée avec la CEEAC et par la recherche de partenariats avec la société civile et le secteur privé.

80. Les 17 et 18 mars, à Dakar, le BRENUAC et l'UNOWAS ont tenu leur réunion annuelle entre homologues. Les participants ont partagé leurs bonnes pratiques, examiné la situation politique et les conditions de sécurité dans les deux sous-régions, et mis en évidence les domaines dans lesquels des activités pourraient être menées conjointement pour remédier aux problèmes communs.

81. Le 21 février, le Représentant spécial pour l'Afrique centrale a participé à une réunion organisée par le Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, le Coordonnateur spécial pour le développement au Sahel et le Bureau de la coordination des activités de développement, en vue d'examiner l'évolution en cours de la situation politique et des conditions de sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel et d'évaluer les dispositifs d'intervention des Nations Unies du point de vue de leur adéquation et de leur viabilité, ainsi que pour se concerter sur la voie à suivre.

82. À Naivasha (Kenya), les 9 et 10 mars, le BRENUAC a participé à un séminaire-retraite consacré au Mécanisme d'appui à la mise en œuvre, l'organe technique dont est doté le Groupe de haut niveau pour mettre en œuvre la Stratégie des Nations Unies pour la consolidation de la paix et la prévention et le règlement des conflits dans la région des Grands Lacs, qui a été organisé par le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs. Ce séminaire visait à préparer une prochaine réunion du Groupe de haut niveau, à passer en revue les actions prioritaires mises en œuvre en 2021 et à réviser les priorités pour 2022, à élaborer une stratégie conjointe de mobilisation des ressources et à réfléchir à une stratégie de communication commune.

83. Le 8 mars, le Représentant spécial pour l'Afrique centrale a rencontré le Directeur adjoint du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre de l'OIM. Les débats ont été axés sur les travaux menés par l'organisation en Afrique centrale et sur la possibilité de renforcer sa coopération avec le BRENUAC.

#### **IV. Observations et recommandations**

84. Je loue la résilience dont les États Membres ont fait preuve en Afrique centrale face à la pandémie de COVID-19 et à la récession économique qui a suivi l'effondrement des recettes provenant des hydrocarbures. Le relèvement économique mené à bien dans certaines parties de la sous-région avec l'aide des institutions financières internationales est encourageant, et j'engage les gouvernements à considérer la crise comme une occasion d'entreprendre des réformes structurelles qui aideront à édifier des économies résilientes et diversifiées, moins dépendantes des produits primaires. À l'appui du processus de relèvement, il importe de poursuivre les campagnes de vaccination.

85. Je réitère ma profonde préoccupation face à l'impact socioéconomique de la guerre en Ukraine qui compromet les efforts de relèvement déployés jusqu'ici. Dans toutes les régions, la population subit déjà les effets de la hausse mondiale des prix alimentaires, en particulier du blé. J'encourage les gouvernements de la région à relever ces défis socioéconomiques sans faire de laissés pour compte.

86. La COVID-19 a rappelé l'importance que revêtait la gouvernance inclusive, alors que les mesures de restriction et les utilisations à mauvais escient qui auraient

été faites des fonds versés pour lutter contre cette maladie ont donné encore plus l'impression que la gouvernance ne représentait pas toutes les parties et que l'espace démocratique était limité. Dans ce contexte, je redis qu'il importe de respecter le droit des populations d'exprimer leurs préoccupations de manière pacifique.

87. Toutes les parties prenantes doivent s'efforcer d'organiser des élections largement représentatives, crédibles et pacifiques, conformément aux principes démocratiques. Les gouvernements devraient saisir l'occasion des prochaines élections pour élargir l'espace démocratique et réaliser des gains supplémentaires à cet égard dans la sous-région, notamment en assurant la participation des femmes.

88. Les progrès notables enregistrés pour ce qui est du renforcement de l'architecture de paix et de sécurité de la CEEAC sont encourageants. Le BRENUEAC continuera de tirer parti du partenariat noué avec la Communauté pour promouvoir davantage la prévention des conflits.

89. Il est essentiel de développer la coopération au moment où la région fait face à des problèmes de sécurité multidimensionnels, en particulier dans le bassin du lac Tchad, les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun, la République centrafricaine et la partie orientale de la République populaire démocratique du Congo. Le défaut de protection des civils et la montée de la violence intercommunautaire, dont les conflits entre agriculteurs et éleveurs, sont inquiétants à maints égards, notamment en raison de leur impact sur la cohésion sociale et le risque qu'ils représentent en termes d'escalade et de cycles de représailles ; ils peuvent aussi donner lieu à des recrutements dans des groupes armés non étatiques. Il est également préoccupant de constater que les attaques visant les acteurs humanitaires augmentent de même que l'utilisation d'engins explosifs improvisés contre des cibles civiles, ce qui porte un coup supplémentaire aux populations et rejaillit sur l'acheminement de l'aide humanitaire dans les zones touchées. Les États Membres doivent utiliser tous les moyens disponibles pour trouver des solutions à ces problèmes par le dialogue et d'autres actions propres à accroître la cohésion sociale. Les partenaires internationaux doivent continuer de contribuer au financement des plans de réponse humanitaire dans la région.

90. La situation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun continue d'être particulièrement préoccupante en dépit de ce que fait le Gouvernement pour y remédier, entre autres par la mise en œuvre des recommandations issues du Grand Dialogue national et du plan présidentiel pour la reconstruction et le développement des deux régions. L'ONU continuera de favoriser un règlement politique du conflit, en cherchant des moyens de rapprocher les parties dans le cadre d'un dialogue et d'accroître l'aide aux architectes de la paix nationaux, en particulier les groupes de femmes. Il sera crucial que la communauté internationale redouble d'attention et mène une action cohérente pour que ces efforts soient couronnés de succès.

91. Au Tchad, le dialogue national représente une étape essentielle, qui doit permettre de mener à bien la transition politique et de rétablir l'ordre constitutionnel. Il représente aussi une occasion sans précédent de régler d'anciens griefs et de jeter les bases d'une paix durable. L'action menée par le Qatar dans son rôle de médiateur entre les autorités de transition et les groupes politico-militaires offre une occasion de mettre fin durablement à la succession des conflits armés. Le prédialogue qui se tient à Doha devrait conduire à un accord de paix associant toutes les parties, qui comprenne un processus viable de désarmement, démobilisation et réintégration des groupes armés tchadiens présents dans les pays voisins. Si les pourparlers de Doha s'achèvent rapidement, il sera possible de lancer le dialogue national inclusif, qui a pris du retard. Les autorités de transition et toutes les parties prenantes tchadiennes doivent entamer ce dialogue de bonne foi et demeurer guidées par l'intérêt national.

J'engage les partenaires internationaux à contribuer davantage à la transition, en veillant à ce que des progrès satisfaisants soient accomplis à chaque étape du processus, et à soutenir les mesures prises dans le pays pour éliminer les facteurs de fragilité.

92. Il sera primordial que la sous-région continue d'appuyer le processus de paix en République centrafricaine pour stabiliser le pays. Le BRENUAC continuera de s'attacher avec toutes les parties prenantes, y compris l'Union africaine, la CEEAC et les pays voisins, à mobiliser une action unifiée afin de promouvoir la paix et la stabilité en République centrafricaine, en complément des bons offices et de l'appui politique de la MINUSCA dans le pays.

93. Je voudrais remercier les gouvernements des pays de la sous-région, l'Union africaine, la CEEAC, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, la Commission du bassin du lac Tchad, la Commission du golfe de Guinée et les autres institutions régionales et sous-régionales de leur collaboration constante avec le BRENUAC. Je souhaite également exprimer ma gratitude à la Force multinationale mixte et aux pays qui lui fournissent des contingents pour leur dévouement et l'action qu'ils mènent au service de la paix et de la stabilité. Je remercie en outre le Gouvernement et le peuple gabonais de leur généreuse hospitalité et de leur soutien au Bureau régional. Je suis reconnaissant aux diverses entités du système des Nations Unies présentes en Afrique centrale, notamment les chefs des opérations de paix des Nations Unies, des bureaux régionaux, des équipes de pays et d'autres entités, qui appuient le BRENUAC et coopèrent avec lui.

94. Enfin, je tiens à remercier mon représentant spécial, François Louncény Fall, pour l'action qu'il a menée aux fins du règlement des questions prioritaires relatives à la paix et à la sécurité en Afrique centrale tout au long de son mandat, qui s'est achevé. Je souhaiterais le féliciter en particulier pour les progrès qui ont permis de renforcer la cohésion et la coopération entre les présences des Nations Unies dans la région, ainsi que pour son appui à la CEEAC au moment crucial de sa réforme institutionnelle.

---